

**Etude habitats, flore, zones humides et faune concernant
une partie du bassin versant du ruisseau d'Angoulême (91)**

Rapport intermédiaire : analyse bibliographique










Références de l'étude	
 Intitulé de la mission	Etude habitats, flore, zones humides et faune concernant une partie du bassin versant du ruisseau d'Angoulême (91)
 Maître d'ouvrage	SIAHVY
 Réalisation	Office de Génie Écologique (O.G.E.) 5, boulevard de Créteil 94100 Saint-Maur-des-Fossés Tel. : 01 42 83 21 21 Courriel : contact@oge.fr Fax : 01 42 83 92 13 Site Internet : www.oge.fr
 Type de rapport	Rapport intermédiaire : analyse bibliographique
 Direction d'étude	Olivier LABBAYE
 Rédacteurs	Hugo SAMAIN Olivier LABBAYE (relecture)
 Cartographie	Pierre SENDERAIN
 Version	V.0
 Date d'envoi	13/11/2020

TABLE DES MATIERES

1	<i>Introduction, objet de l'étude</i>	4
2	<i>Contexte et délimitation de la zone d'étude</i>	4
3	<i>Aspects réglementaires et étude bibliographique</i>	5
3.1	Périmètres d'inventaire	5
3.1	Périmètres de protection.....	7
3.2	Autres données collectées pour la flore	9
3.3	Autres données collectées pour la faune	10

1 INTRODUCTION, OBJET DE L'ÉTUDE

Dans le cadre d'un projet d'aménagement dans le vallon de l'Angoulême, sur les communes de Gometz-le-Châtel et de Bures-sur-Yvette (91), des inventaires écologiques doivent être menés.

Ce document constitue l'étude bibliographique

2 CONTEXTE ET DELIMITATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le secteur à étudier est à cheval sur les communes de Gometz-le-Châtel et de Bures-sur-Yvette, en Essonne, au niveau du viaduc des Fauvettes. Cet espace correspond à une portion du vallon du ruisseau d'Angoulême.

Localisation de la zone d'étude



Sources : Images aériennes IGN ; O.G.E. 2020

Réalisation : O.G.E. 13/11/2020

3 ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

3.1 PÉRIMÈTRES D'INVENTAIRE

La zone d'étude n'est comprise dans aucun périmètre d'inventaire.

Les périmètres d'inventaire les plus proches sont :

- La ZNIEFF de type I n°110020419 dite « Les Grands Prés », située à un peu plus de 300 mètres au nord-ouest de la zone d'étude.

D'une superficie de moins d'1 hectare, ce terrain constitue un habitat relativement anthropisé. Ainsi site à **Orchis négligé** *Dactylorhiza praetermissa*, cet espace urbain ne présente désormais que peu d'intérêt écologique.

- La ZNIEFF de type I n°110001685 dite « Zones inondables à Gif-Bures », située à moins de 2 km au nord-ouest.

D'une superficie de 35 hectares, cette espace englobe le fond de vallée de l'Yvette. Entouré des agglomérations de Gif-sur-Yvette et de Bures-sur-Yvette, cet espace naturel est un habitat humide. Il est constitué majoritairement de prairies herbacées et d'îlots de roselières.

Pour la flore, notons la présence d'espèces rares telles que la **Lentille d'eau à plusieurs racines** *Spirodela polyrhiza* et d'**Oenanthe à feuilles de Silaüs** *Oenanthe silaifloia*.

Pour la faune, la **Marouette ponctuée** *Porzana Porzana* est notée sur le site. Nicheuse très rare, sa reproduction sur le site n'a pas été prouvée mais reste possible. Côté nicheurs, notons également la présence d'espèces rares comme le **Râle d'eau** *Rallus aquaticus* et la **Rousserolle verderolle** *Acrocephalus palustris*. La Bécassine des marais, dont les effectifs sont en net recul, est une espèce hivernante régulière sur le site.

- La ZNIEFF de type I n°110320042 dite « Parc du CNRS de Gif », situé à 2,5 km au nord du site.

D'une superficie de 31 hectares, ce parc constitue une enclave de nature. Majoritairement boisé, cet espace présente des prairies fauchées favorables aux espèces des milieux ouverts à semi-ouverts.

De nombreuses espèces de chauves-souris ont été répertoriées dans le parc, telles que le **Murin de Daubenton** *Myotis daubentonii*, la **Noctule commune** *Nyctalus nyctalus* et les **Oreillards gris** *Plecotus austriacus* et **Oreillard roux** *Plecotus auritus*.

Le **Torcol fourmilier** *Jynx torquilla*, espèce en fort déclin en France, a également été noté comme nicheur sur le site.

- **La ZNIEFF de type I n°110320046 dite « Zone humide de la mare des pins »,** située à un peu plus de 2,5 km au nord de la zone d'étude.

D'une superficie d'environ 3 hectares, cet espace en zone humide regroupe deux mares en bordure de la vallée de l'Yvette.

Les espaces en eau permettent la présence du **Myriophylle verticillé** *Myriophyllum verticillatum* ainsi que, dans les boisements, du **Polystic à frondes soyeuses** *Polystichum setiferum*.

- **La ZNIEFF de type I n°110320057 dite « Ravin forestier de Vaugondran »,** situé à 3,5 km à l'ouest du site.

D'une superficie de 13 hectares, ce site englobe une partie du ruisseau des Fonds.

L'intérêt de la zone est avant tout floristique avec la présence de Polystic à soies dans les secteurs les plus encaissés. Le fond de la vallée est occupée par une aulnaie-frênaie dans laquelle se développe le **Millepertuis androsème** *Hypericum androsaemum* et la **Lysimaque des bois** *Lysimachia nemorum*.

- **La ZNIEFF de type I n°110020274 dite « Prairies et zones humides de Vaugien »,** située à 4,5 km au nord-ouest de la zone d'étude.

D'une superficie de 41 hectares, cette zone humide, constitué de friches hygrophiles et de boisements alluviaux et marécageux, présente un fort intérêt floristique avec la présence de fougères remarquables telles que le **Polystic à aiguillons** *Polystichum aculeatum* et le **Polystic à soies** *Polystichum setiferum*.

Le site présente également une richesse entomologique remarquable. On peut y observer des coléoptères rares tels que la **Panagée grande-croix** *Panageux crux-major* dans les milieux tourbeux. Les carabiques *Anisodactylus signatus* et *Lebia crux-minor*, espèce au bord de l'extinction dans la région, y sont notés.

La récente remise en pâturage du site offre à la **Bécassine des marais** *Gallinago gallinago* un terrain de nourrissage adéquat.

- **La ZNIEFF de type I n°110020246 dite « Vallée de la Mérantaise à Châteaufort »,** située à un peu plus de 5,5 km au nord.

D'une superficie de 38 hectares, cette zone englobe un ensemble de fond de vallée composé de prairies humides et mésophiles, ainsi que de friches et de boisements alluviaux.

Sur le plan floristique, la grande diversité d'habitat permet le développement d'une flore riche et diversifiée. Une fougère caractéristique des chênaies fraîches s'y développe, le **Dryoptéris acéilleux** *Dryopteris affinis*. Le **Polystic à aiguillons** *Polystichum aculeatum*, également adepte des boisements, y est noté.

Pour la faune, il faut noter la présence d'un charançon des zones humides, *Hypera conmaculata*, qui ne semble ne jamais avoir été observé en Ile-de-France. Des espèces de chauves-souris comme le **Murin de Bechstein** *Myotis bechsteinii*, espèce forestière très rare dans la région, ont été notées.

- **La ZNIEFF de type II n°110030037 dite « Vallée de la Mérantaise »**, située à 3,7 km au nord de la zone d'étude.

D'une superficie de 545 hectares, cette vallée alluviale est constituée majoritairement de prairies et de zones humides.

Le cours de la rivière présente, en lui-même, un intérêt écologique fort. Des coquilles de **Mulette épaisse** *Unio crassus* ont été découvertes dans cette rivière. Ce cours d'eau, au faciès relativement naturel, est également propice au maintien d'une biocénose riche et de grande qualité, on y trouve, entre autres, des frayères à Truite commune *Salmo trutta*.

Des anciennes carrières de grès se trouvent également sur le site, elles sont propices à des espèces spécialisées comme le carabe sabulicole *Harpalus flavescens*.

3.1 PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

La zone d'étude n'est concernée par aucun périmètre de protection. Les plus proches sont celles citées ci-dessous.

- **La ZPS FR112011 « Massif de Rambouillet et zones humides proches »** est située à plus de 5 km au nord de la zone d'étude.

Cette vaste ZPS englobe la forêt domaniale de Rambouillet et les zones humides telles que la vallée de la Mérantaise, proche du site d'étude. L'intérêt de cette zone de protection concerne principalement l'avifaune forestière et paludicole. Notons que le **Blongios nain** *Ixobrychus minutus*, espèce paludicole et nicheuse très rare en Ile-de-France, est notée dans cette ZPS. Les trois espèces de busards français (le **Busard saint-martin** *Circus cyaneus*, le **Busard cendré** *Circus pygargus* et le **Busard des roseaux** *Circus aeruginosus*) sont connues comme nicheuses dans cette zone. Ces espèces de rapaces sont en fort déclin sur l'ensemble du territoire français. Le **Balbusard pêcheur** *Pandion haliaetus*, rapace très rare en reproduction en France, est également citée comme nicheur dans cette ZPS.

- **Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse n°FR8000017**, situé, au plus proche, à environ 1 km à l'ouest et au sud de la zone d'étude.

Localisation des périmètres d'inventaire et de protection



- Zone d'étude
- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- ZPS
- PNR



Sources : Images aériennes IGN ; O.G.E. 2020

Réalisation : O.G.E. 13/11/2020

3.2 AUTRES DONNÉES COLLECTÉES POUR LA FLORE

En 2002, un diagnostic écologique avait été réalisée par O.G.E. concernant le bassin versant hydraulique du RU du Vauluron. Ce bassin versant englobe l'actuelle zone d'étude. Parmi les espèces contactées lors cette précédente étude, certaines présentent un intérêt remarquable :

- Le **Polystic à soies** *Polystichum setiferum*, espèce de fougère **considérée comme rare en Ile-de-France et déterminante ZNIEFF**, a été noté dans le bassin versant. Cette espèce forestière se développe dans les forêts de ravins ombragés et humides.
- La présence d'**Orchis mâle** *Orchis mascula* est soupçonnée au sein des chênaies-charmaies. Cette espèce, à floraison précoce, est **assez rare en Ile-de-France et rare en Essonne**. Elle a une préférence pour les boisements clairs.
- La **Scille à deux feuilles** *Scilla bifolia* est **une espèce assez rare et déterminante ZNIEFF**. Cette espèce est forestière et s'installe sur des sols frais, plus ou moins riches en matières azotées.
- L'**Epiaire des champs** *Stachys arvensis* a été observé en bas de zone boisée. Cette espèce messicole se développe sur les sols frais et sur un substrat plutôt non calcaire. Elle est considérée comme **assez rare en Ile-de-France**.
- La **Laitue vireuse** *Lactuca virosa* est une espèce pionnière rudérale thermophile considérée comme **assez rare**. Elle se développe sur des sols frais, plus ou moins enrichis en matières azotées, au sein de friches, décombres et bords de chemins.
- D'autres espèces moins rares ont été contactées lors de cette étude telles que la **Barkhausie hérissée** *Crepis setosa*, le **Liondent d'automne** *Leontodon autumnalis*, la **Petite Ciguë** *Aethusa cynapium*, le **Gouet d'Italie** *Arum Italicum*, le **Dryopteris dilaté** *Dryopteris dilatata* et la **Doradille langue-de-cerf** *Asplenium scolopendrium*.

Nous avons consulté les données disponibles sur les **communes de Bures-sur-Yvette (91) et de Gometz-le-Châtel (91)** dans la base de données du Conservatoire botanique national du bassin parisien (CBNBP).

Il ressort la présence de sept espèces à enjeu dans ou à proximité de la zone d'étude :

- L'**Immortelle à deux feuilles** *Filago arvensis* noté sur la commune de Bures-sur-Yvette. Il s'agit d'une espèce **très menacée** (en état **Critique d'Extinction, CR, au niveau régional**). Elle n'a cependant pas été observée depuis 1975.
- Le **Gnaphale jaunâtre** *Laphangium luteoalbum* est considéré comme **En Danger (EN) en Ile-de-France**. Cette espèce a été notée en 2006 sur la commune de Bures-sur-Yvette.
- La **Queue-de-souris naine** *Myosurus minimus* est considérée comme **En Danger (EN) en Ile-de-France**. Cette espèce a été notée en 1999 sur la commune de Bures-sur-Yvette.
- Le **Gaillet de Paris** *Galium parisiense* est considéré comme **Vulnérable (VU) en Ile-de-France**. Il a été noté sur la commune de Bures-sur-Yvette en 2012.

- L'**Osmonde royale** *Osmunda regalis* est considérée comme **Vulnérable (VU) en Ile-de-France**, elle est également **protégée régionalement**. Elle a été notée à plusieurs reprises sur la commune de Gometz-le-Châtel. La dernière mention date de 1964.
- L'**Orpin pourpier** *Sedum cepaea* est considéré comme **Vulnérable (VU) en Ile-de-France**. Il a été noté sur la commune de Gometz-le-Châtel en 2000.
- Le **Trèfle strié** *Trifolium striatum* est considéré comme **Vulnérable (VU) en Ile-de-France**. Il a été noté sur la commune de Gometz-le-Châtel en 2012.

Le site de saisie en ligne de l'**Agence Régionale de la Biodiversité** <http://cettia-idf.fr/> mentionne également quelques espèces remarquables dans le secteur :

- Le **Brome à deux étamines** *Anisantha diandra*, **assez rare**.
- La **Tanaisie matricaire** *Tanacetum parthenium*, **très rare**.
- Le **Millepertuis maculé** *Hypericum maculatum*, **rare**.
- Le **Myosotis discolore** *Myosotis discolor*, **rare**.

3.3 AUTRES DONNÉES COLLECTÉES POUR LA FAUNE

Le diagnostic écologique réalisé par O.G.E. en 2002 a permis de déceler la présence de **Pic noir** *Dryocopus martius*. Cette espèce forestière est **déterminante ZNIEFF** pour la région.

Sur le site de saisie en ligne de **Faune Île-de-France** <http://www.faune-iledefrance.org/> et de l'**Agence Régionale de la Biodiversité** <http://cettia-idf.fr/> les espèces mentionnées pour le secteur sont majoritairement des espèces d'oiseaux répandues. Certaines présentent cependant un intérêt patrimonial :

Notons que la **Fauvette des jardins** *Sylvia borin*, espèce des milieux semi-ouverts et considérée comme **Vulnérable (VU) en Ile-de-France**, a été observée en 2014 sur la zone d'étude.

Le Pipit farlouse *Anthus pratensis*, espèce considérée comme **Vulnérable (VU) en France en En Danger (EN) en Ile-de-France**, a été observé en halte migratoire sur le site en 2014. Le **Gobemouche gris** *Muscicapa striata*, espèce considérée comme **Vulnérable (VU) au niveau régional et national**, a été noté dans les boisements en période de nidification, en 2015. La **Perdrix grise** *Perdix perdix*, **Vulnérable (VU) en Ile-de-France**, a été observée à plusieurs reprises sur la zone d'étude en 2015.

D'autres espèces comme le **Pic mar** *Dendrocopos medius* et la **Fauvette grisette** *Sylvia communis* ont été observées sur le site durant ces dernières années.

Concernant les amphibiens, le **Triton palmé** *Lissotriton helveticus* a été signalé à proximité de la zone d'étude en 2014 ainsi que l'**Alyte accoucheur** *Alytes obstetricans* en 2015. Cette dernière espèce est **assez rare** et citée **en annexe IV de la directive « Habitats**.